

SAN JUAN – Réunion conjointe : GAC et GNSO
Dimanche 11 mars 2018 – 15h15 à 16h45 AST
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

NON IDENTIFIE: ICANN 61, réunion conjointe entre le GAC et la GNSO.

MANAL ISMAIL: Rebonjour, nous allons commencer notre discussion, le point de notre réunion 15, la réunion bilatérale avec la GNSO prévue à 15 h 15, le dimanche 11 mars, pendant 90 minutes. Je vous prie de bien vouloir prendre place.

Je vois que l'ordre du jour est sur l'écran, nous n'avons des diapos spécifiques pour cette séance, alors je vais commencer par donner la bienvenue à Heather, Donna et à tous les membres de la GNSO qui sont présents ici.

Je vais leur donner la parole s'ils veulent dire quelque chose avant de commencer.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HEATHER FORREST: Merci beaucoup, merci de nous accueillir ici, c'est toujours une excellente occasion d'établir des discussions pour savoir ce que vous pensez, ce que nous pensons.

Nous avons ici un ordre du jour avec certains points, et d'autres opportunités d'échanges, et je suis ravie d'être ici et nous pouvons commencer de suite.

MANAL ISMAIL: Très bien. Tout d'abord, le premier point, c'est un point sur les derniers développements concernant la Croix Rouge et le Croissant rouge, et les OIG. Je vais donner la parole à Heather Forrest.

HEATHER FORREST: Merci Manal. Je suis ravie de faire un point avec vous et vos collègues du GAC sur le contexte de processus qui a trait à la protection des noms de la Croix Rouge et du Croissant rouge.

Je vous rappelle qu'à cette époque l'année dernière il y a eu un petit groupe dont les discussions ont été facilitées par Bruce Tonkin, qui a proposé la réouverture de quelques discussions liées au nom de la société de la Croix Rouge. Les résultats sont très positifs. Après des discussions qui ont établi les bases sur le besoin d'une protection.

La Croix Rouge et le Croissant Rouge établissent une liste des [192, 593] noms de sociétés. Ils nous ont dit que cette liste serait prête pour que le personnel de l'ICANN puisse l'avoir à la fin du mois d'avril.

Ce groupe pense finir son travail vers la moitié de cette année. Je pense qu'à ce moment-là, pour l'ICANN 62 on pourra arriver à des conclusions très positives de ce travail.

Cet effort a été possible grâce aux efforts qui ont été faits par nos collègues de la Croix rouge et du Croissant rouge et du personnel de l'ICANN.

Ensuite, nous avons des efforts en cours, d'un côté pour le développement de mécanismes curatifs de protection de droits. Ce groupe devrait arriver à un consensus par rapport à ces recommandations.

Je sais que vous avez des questions par rapport à l'inclusion, l'inclusion du point de vue du GAC dans les conclusions de ce PDP. Et ce qui se passe ici à l'ICANN 61, ce n'est pas la réunion traditionnelle ce groupe PDP.

Ce que nous avons ici, c'est un programme de travail du groupe qui a été établi à partir des inquiétudes qui ont été soulevées par les membres du PDP. Et donc nous voulions avoir une occasion d'articuler tous les éléments de recommandation du PDP.

On voulait enregistrer tous ces éléments, utiliser cette réunion en face à face qui aura lieu mercredi pour que l'on puisse avoir l'occasion d'ouvrir le débat, pour que les participants au groupe PDP puissent commenter le document préliminaire que le personnel a produit, où sont contenus tous les commentaires des différents membres du groupe.

Le but est de nous assurer que tous les points de vue soient pris en compte dans ce document avant de prendre toute décision.

Nous voulons donc nous assurer, si ce n'est pas ici à l'ICANN 61, au moins dans les réunions qui vont suivre, de bien tenir compte de tous les commentaires.

Il est important donc que les participants du GAC, que les membres du GAC puissent participer à ce processus.

Donc il y a des progrès très positifs en ce sens.

MANAL ISMAIL:

Merci Heather. C'est vraiment une nouvelle très encourageante, très positive.

Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques par rapport à ce point de l'ordre du jour ?

Très bien. Merci Heather. Ensuite, nous avons un point sur les PDP en cours et la participation du GAC à ces PDP. Julf ?

-
- JULF HELSINGIUS:** Je suis liaison de lla GNSO auprès du GAC.
- Nous avons décidé que ce n'est pas une très bonne idée de passer en revue chaque PDP et ce qu'il se passe dans chaque PDP. Je pense que ce serait plus utile d'écouter vos questions par rapport à des inquiétudes spécifiques que vous avez par rapport à certains PDP.
- Alors s'il vous plait, je vous prie de bien vouloir nous faire part de vos inquiétudes ou si vous avez des questions par rapport aux différents PDP ?
- MANAL ISMAIL:** Merci Julf. Est-ce qu'il y a des questions par rapport aux différents PDP qui sont en cours? Julf, pouvons-nous les nommer ces PDP pour déclencher un petit peu la discussion? Heather ?
- SPEAKER:** Commentaire hors micro.
- HEATHER FORREST:** Nous discutons pour voir si nous pouvons de mémoire, citer tous les PDP, on va essayer, on fera l'effort.

Je suis Heather Forrest, je suis membre de la GNSO, du conseil de la GNSO. La charte de travail de la GNSO comporte 5 PDP, dont un, le groupe qui se consacre, un groupe qui a été reconstitué pour s'occuper de la protection de la Croix rouge et du Croissant rouge. Ensuite il y a un autre PDP qui s'occupe des mécanismes curatifs de protection des droits où on a des mécanismes comme l'UDRP.

Par rapport à ces deux PDP, le conseil a un exercice de planification assez intéressant. Au cours de ces années, nous espérons pouvoir compléter ces deux PDP bientôt.

Nous avons donc établi un calendrier et ces PDP devraient conclure prochainement.

Ensuite, il y a un autre PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures de gTLD qui est présidé par Cheryl Langdon Orr et Jeff Newman. La révision de tous les mécanismes de protection de droits dans tous les gTLD, c'est un autre PDP. Nous l'appelons PDPRPM. Et ensuite le cinquième PDP c'est les services d'annuaire de données d'enregistrement gTLD de nouvelle génération pour remplacer le WHOIS, auquel nous nous référons avec l'acronyme RDS.

Voilà donc les 5 PDP, processus d'élaboration de politique auxquels la GNSO travaille. Comme je vous ai dit, le groupe qui s'occupe des mécanismes de protection pour la Croix Rouge et

le Croissant Rouge a été reconstitué. Le groupe sur les procédures pour des séries ultérieures aura une réunion conjointe.

Nous avons eu des discussions avec le conseil d'administration aujourd'hui pour voir comment le GDPR est en lien avec le PDP qui s'occupe des services d'annuaires de données d'enregistrement de nouvelle génération.

Tous ces points font partie de notre ordre du jour, tout comme la protection des OIG, de la Croix rouge et du Croissant Rouge.

MANAL ISMAIL:

Merci Heather. Cela a été très informatif. Y a-t-il des questions des membres du GAC ? Monsieur Mauriss, s'il vous plait.

MORISS DEAN:

Merci beaucoup. Mauriss Dean de Taïwan. Je tiens à remercier ce point fait par la GNSO, ce récapitulatif des PDP. Et j'ai une question par rapport à un des PDP.

Le PDP concernant le WHOIS est assez difficile à comprendre pour nous, et j'espère que nous allons pouvoir contribuer à la préparation de ce PDP en temps opportun.

Pour ce qui est des services d'enregistrement des gTLD de nouvelle génération, le problème du PDP c'est qu'il y a des

difficultés justement avec ces services de nouvelle génération. Je voulais savoir s’il y a des discussions concernant la question du contenu ou s’il y a un calendrier par rapport à ce PDP RDS de nouvelle génération.

MANAL ISMAIL: Merci Monsieur Maurris.

DONNA AUSTIN: Donna Austin au micro, du conseil de la GNSO. Nous avons eu une discussion avec le conseil d’administration où nous avons évoqué ces questions. Chuck Gomes est derrière vous, il est le conseil du groupe PDP. Si j’ai bien compris, le groupe lui-même est tout à fait conscient du GDPR et il tient compte de cet élément dans ces discussions.

Nous nous attendons à ce que s’il y a un accord par rapport à un modèle de conformité concernant le GDPR, le conseil pourrait recevoir une communication de la part du conseil d’administration qui pourrait définir les orientations du travail du PDP.

Mais pour le moment, on ne sait pas. Mais je peux vous assurer que si vous avez besoin de davantage d’informations par rapport à la façon dont le PDP tient compte des discussions

concernant le GDPR en ce moment, je suis sûre que Chuck pourrait vous fournir ces informations.

Et si nous avons des communications de la part du conseil d'administration, nous en ferons part aux membres du GAC bien sûr.

MANAL ISMAIL:

Merci Donna, y a-t-il d'autres questions par rapport aux PDP ? La France s'il vous plait.

FRANCE:

Merci Manal. Je voulais dire que pour nous, les membres du GAC, il est très difficile de suivre tous les PDP, nous sommes intéressés à plusieurs PDP, parce qu'ils ont tous des implications au niveau des politiques. Donc je pense que ce serait utile que le personnel de l'ICANN puisse nous faire parvenir des documents d'information qui puissent nous mettre au courant des progrès des différents PDP, pour voir comment nous pouvons améliorer notre participation en ce sens.

Nous pensons que ce serait utile d'avoir ce type de documents d'information, et dans ces documents ajouter une partie pour voir quelles pourraient être les conclusions des PDP en fonction de l'étape auxquelles ces PDP se trouvent, afin que nous

puissions avoir une idée de quels seraient les résultats possibles de ces PDP.

Dans plusieurs PDP, nous avons encore des avis du GAC qui doivent être pris en compte. Donc ma proposition est d'ajouter dans ces documents d'information une partie concernant le lien de ce PDP avec l'avis du GAC, et comment cet avis du GAC est pris en compte dans le PDP.

Ce serait très utile pour nous. C'est une suggestion bien sûr.

MANAL ISMAIL:

Merci la France. Est-ce que vous voulez commenter quelque chose par rapport à cela ?

DONNA AUSTIN:

Nous sommes tout à fait conscients de la difficulté que représente pour le GAC le nombre de PDP en cours, mais je pense que le GAC n'est pas tout seul devant ces difficultés, nous aussi nous sommes confrontés à ce type de difficultés.

Nous avons une séance de planification stratégique, nous avons parlé des difficultés associées aux différents PDP, et cette discussion s'est poursuivie ce matin avec la communauté de la GNSO.

Ce dont vous parlez, c'était une difficulté qui a été identifiée ce matin, et il y a eu des discussions autour de possibles solutions. Je ne peux pas rentrer dans le détail maintenant, mais, à moyen terme, nous allons essayer de comprendre ces difficultés, quelles pourraient être les solutions possibles, quels pourraient être les résultats les plus immédiats. Et nous voulons poursuivre cet élan que nous avons et essayer d'identifier des réponses à ces difficultés que nous pouvons identifier.

C'est très utile de voir que les documents qui sont fournis par le personnel sont utiles pour vous, et tout feedback pour voir comment améliorer ces documents est bienvenu.

Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, ce sont des nouvelles encourageantes encore une fois. Y a-t-il d'autres questions sur les PDP ? Oui, les États Unis s'il vous plait.

ÉTATS-UNIS :

Ce n'est pas une question concernant les PDP, mais plutôt un problème plus général, c'est les équipes de révision de la mise en œuvre des services d'enregistrements fiduciaires et d'anonymisation. Est-ce que ces activités seront incluses dans les documents d'information pour savoir où nous en sommes,

parce qu'il y a des membres du GAC qui ont participé à ce type de travail. Pour savoir où nous en sommes.

MANAL ISMAIL:

Merci les États-Unis. C'est tout à fait valable. On en prend note. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires ?

S'il n'y en a pas, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, concernant la mise en œuvre du groupe de consultation sur les recommandations GAC/GNSO.

Donc c'était juste pour annoncer que ce groupe a complété son travail.

Pour les collègues du GAC, il y a eu un groupe de consultation GAC/GNSO qui travaillait sur la manière d'impliquer de manière précoce le GAC aux politiques de la GNSO.

Le groupe de consultation a fini son travail, et a établi des recommandations que nous allons essayer de mettre en œuvre. Encore de bonnes nouvelles, ces recommandations.

Donc le travail de ce groupe de travail est fini.

Nous avons ensuite : état de situation du programme pour les nouveaux arrivants. Julf et Ghislain, ce sont les points de contact GAC/GNSO. Donc Julf, si vous voulez nous parler un petit peu de

ce programme d'intégration des nouveaux arrivants? Ou Ghislain.

GHISLAIN DE SALINS: Merci Manal. J'aimerais remercier Julf du travail qui a été fait.

MANAL ISMAIL : Nous avons... Maintenant c'est la France. Pour la transcription.

GHISLAIN DE SALINS: Ghislain représentant de la France au micro. Je voulais remercier Julf pour son travail et le rôle qu'il a joué, c'est un rôle important de liaison avec le GAC. Il a pris ce rôle très au sérieux, c'est un rôle de liaison entre la GNSO et le GAC.

Mon rôle est un peu moins formel, je suis la liaison de la liaison, mais nous avons eu des interactions très intéressantes depuis la dernière réunion pour essayer d'identifier les résultats qui pouvaient être obtenus le plus vite possible.

Nous avons déjà parlé de la participation précoce ou la participation en amont du GAC dans les processus de la GNSO. Et je suis heureux d'avoir ici parmi nous Julf, les interactions ont été très positives, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Et c'est très utile d'avoir ce rôle de liaison parce que ça facilite les interactions entre la GNSO et le GAC.

JULF HELSINGIUS : Merci Ghislain pour tes paroles, et je tiens à te remercier d’avoir vraiment travaillé à faciliter ces communications. Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons pu échanger des informations, et nous savons maintenant quelles seraient les informations les plus utiles à échanger avec les membres du GAC. Nous sommes bien entendu prêts à améliorer ce flux d’informations.

MANAL ISMAIL: Merci Julf. Est-ce qu’il y a d’autres questions par rapport à nos points de contact ?

Et d’ailleurs ces rôles de liaison ont beaucoup facilité notre travail. Julf et Ghislain ont été très utiles pour compiler notre ordre du jour, c’était utile et merci d’avoir poursuivi ce rôle de facilitation. Nous gardons les canaux ouverts.

Maintenant, pour ce qui est de l’échange de points de vu sur le budget de l’exercice fiscal 2019, est-ce que vous avez des commentaires de votre côté ?

HEATHER FORREST : Le moment est très malheureux parce que le dépôt de commentaires a fini juste avant cette réunion, au moment où beaucoup d’entre nous prenions les avions. Il est fort probable

que beaucoup d'entre vous n'ont pas eu l'occasion de déposer des commentaires.

Il est important de savoir que la GNSO est un organe assez complexe et assez large qui est composé de différents groupes, d'unités constitutives et de parties prenantes qui ont à leur tour d'autres unités constitutives. Et ces groupes n'ont pas eu peut-être l'occasion de faire des commentaires.

C'est pour cela que le conseil de la GNSO regarde, analyse ce budget pour voir si des compléments pourraient être ajoutés du point de vue du conseil de la GNSO.

Nous devons considérer le fait qu'il y a beaucoup de commentaires autour de ce budget 2019 qui vient de la communauté de la GNSO et que les choses ne sont pas uniquement vues du point de vu du conseil de la GNSO.

Je suis heureuse de dire que notre commentaire a été présenté le 8 mars, un commentaire assez long qui couvre trois pages. Nous avons donc encouragé le conseil d'administration à établir des priorités par rapport au budget qui est accordé aux PDP.

Ce n'est peut-être pas une surprise pour vous, que l'on ait fait un commentaire par rapport à cela car les PDP sont stratégiques pour l'ICANN.

Alors notre inquiétude concerne le fait que les ressources doivent être utilisées de manière stratégique pour pouvoir couvrir les PDP.

Un autre commentaire concerne le fait qu'en janvier nous avons eu l'opportunité, lors de la présentation du budget spécial, nous avons eu l'opportunité d'identifier nos propres priorités pour l'année 2018 et 19, et cela a donné lieu à des commentaires sur ce budget. Ça a été très utile d'avoir pu établir nos propres priorités pour pouvoir par la suite examiner la façon dont l'organisation elle-même établit ses propres priorités par rapport aux différents processus.

Cela nous permet de regarder vers l'avenir et voir comment ces priorités peuvent s'aligner sur le processus de développement de budget, car cela nous permet de faire des commentaires en amont et nous assurer que cela puisse être pris en compte au niveau du processus de développement du budget.

Alors, voilà ces deux points font partie d'un certain nombre de points que nous avons fait parvenir en tant que commentaires par rapport au budget.

Je ne sais pas si mes collègues souhaitent ajouter quelque chose à ces commentaires.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Heather. Y a-t-il des commentaires sur ce commentaire concernant le budget ? Les collègues du GAC voudraient-ils prendre la parole ?

Nous n'avons pas l'habitude d'analyser le budget une année après l'autre, mais cette année en particulier, nous voudrions des clarifications par rapport à ce qui concerne l'aide financière pour les voyages, surtout pour le GAC, pour notre cas particulier. Cela nous a un peu inquiétés, et nous avons décidé de regarder et considérer un tout petit peu le budget.

Il va falloir suivre de prêt tout ceci dans cette période suivant la transition des fonctions de l'IANA et dans le contexte des facultés de la communauté habilitée.

Les collègues du GAC veulent-ils faire des commentaires ?

Heather ?

HEATHER FORREST :

Merci Manal. Je peux répéter ce qui a été dit au préalable du point de vu de la GNSO. Nous avons un processus beaucoup plus solide pour les révisions du budget, surtout de la part de la communauté habilitée. Il y a un comité permanent sur les opérations et sur les questions budgétaires.

Nous sommes en train de formaliser nos processus pour être à même de répondre de manière beaucoup plus complète et profonde dans notre responsabilité face à la communauté habilitée.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup de cette mise à jour. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Non ? C'est merveilleux. Nous suivons parfaitement bien notre ordre du jour.

Maintenant nous abordons le dernier point, le prochain point, donc divers. La France prend la parole.

FRANCE :

Merci Manal. J'ai une question à poser à la GNSO en ce qui concerne la communauté habilitée. Lors de notre dernière réunion du GAC, nous avons pu adopter des principes de participation du GAC à la communauté habilitée.

Nous n'avons aucune question significative à aborder, mais nous l'avons fait parce que nous réfléchissions à l'avenir. Je me demande donc, si l'on considère au sein de la GNSO ce type de situation, quelles sont vos inquiétudes, comment vous voyez votre participation dans la communauté habilitée. Merci beaucoup.

HEATHER FORREST : Merci beaucoup. Nous avons fait des références à la séance de planification stratégique tenue en janvier. L'un des objectifs clefs, l'une des raisons clefs pour lesquelles nous avons demandé les fonds pour cette séance concernait le besoin de réviser les documents de gouvernance, y compris les statuts de l'ICANN, les principes opérationnels de la GNSO pour avoir un mécanisme qui nous réponde de notre responsabilité devant la communauté habilitée.

Il était important de ne pas faire ceci de manière passive, rapide. Ceci a été l'occasion de réviser les prévisions budgétaires en vigueur et de considérer de manière soigneuse, méticuleuse, comment nous allons assumer nos responsabilités. C'est-à-dire nous avons consacré une journée complète à ce thème pendant notre session de planification stratégique.

Nous avons vu les statuts, les processus opérationnels, et l'une des modifications que nous avons proposées au conseil d'administration de l'ICANN concerne une modification dans le niveau minimal ou le seuil de vote pour mettre en œuvre ou pour faire face à nos responsabilités. Au début il s'agissait d'une majorité simple que l'on prenait comme un seuil, mais maintenant nous pensons que ce n'est pas un seuil approprié

pour répondre à nos responsabilités face à la communauté habilitée.

Au point de vue de la procédure, nous avons commencé l'année dernière, à peu près à cette époque, nous avons commencé à travailler avec un groupe de travail qui révisait de manière soigneuse ces documents pour proposer des corrections et des modifications. Ce mécanisme a continué à être utilisé pour parvenir à mettre en place ces modifications.

Je veux inviter mes collègues à présenter leurs propres commentaires.

Mais nous voyons que nous sommes dans un nouvel environnement où l'on voit apparaître des questions qui n'avaient pas été abordées ou auxquelles on n'avait pas réfléchi.

Nous essayons donc de faire de notre mieux pour traiter ces thèmes. Nous sommes conscients du fait qu'il s'agit de documents vivants, des documents qui évoluent, mais en ce qui concerne notre capacité d'assumer nos responsabilités, je dois dire que le conseil d'administration n'a pas encore considéré les modifications, les amendements que nous lui avons présentés. Jusqu'au moment où cela se passera, nous continuons à utiliser les seuils de vote qui ont été jusqu'ici employés, à savoir la majorité simple comme indiqué dans les statuts.

S'il y avait une situation très malheureuse entre temps, bon, nous devrions donc répondre de manière rapide, même si nous n'avons pas encore reçu de réponse du conseil d'administration.

Voilà le processus et voilà l'un des résultats clefs. Je peux vous présenter un résumé des modifications qui ont été apportées, et en particulier pour ce thème très spécifique du seuil de vote.

MANAL ISMAIL :

Merci Heather, maintenant c'est les États-Unis au micro.

ÉTATS-UNIS :

Merci, je veux maintenant parler du GDPR. Pour le bon ou pour le mauvais le GAC n'a pas eu l'occasion de discuter de cette affaire, mais du point de vue de la GNSO vous pourriez peut-être partager vos points de vue à présent en ce qui concerne le modèle provisoire proposé par l'ICANN pour respecter le GDPR. Merci.

DONNA AUSTIN :

Nous, au conseil, nous n'avons pas analysé de manière exhaustive le GDPR. Même si nous avons discuté de la gestion des PDP pour les RDS. Mais le conseil n'a pas abordé ce thème du GDPR. Nous attendons la tenue des débats entre les groupes de parties prenantes et des unités constitutives.

Nous espérons bien que l'on présentera ce besoin d'avoir des actions de suivi au sein du conseil, suivant probablement une instruction du conseil d'administration concernant le PDP pour les RDS. Mais nous n'en avons pas parlé de manière substantielle sur ce modèle. Ni des débats qui se tiennent en ce moment dans la communauté de l'ICANN.

J'espère que cela répond à votre question.

MANAL ISMAIL:

Merci Donna. Quelqu'un voudrait-il poser une autre question ?

Bien je crois que nous abordons le point concernant les affaires diverses. C'est l'occasion il me semble de parler de la réunion du président-directeur général avec les présidents des comités consultatifs et les organisations de soutien cette semaine.

C'était ma première réunion, mais je crois que c'était la deuxième de la sorte pour le reste des participants.

Nous avons eu des discussions très intéressantes en ce qui concerne les priorités pour l'organisation et aussi pour les SO et les AC, ainsi que pour ce qui est de la stratégie.

Heather, voulez-vous ajouter quelque chose ?

HEATHER FORREST : Merci Manal. Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous, cette réunion a été très utile, cette réunion entre vous, moi-même et les 5 représentants des autres comités consultatifs et organisations de soutien.

Nous avons abordé deux thèmes clefs, mais il y en a eu d'autres que nous n'avons pas pu aborder. Comme vous l'avez dit Manal, nous avons discuté de l'identification des tendances.

Le personnel et le conseil d'administration de l'ICANN veulent des échanges d'idées à propos des tendances qui affectent le système des noms de domaine et l'ICANN.

Je crois qu'ils ont présenté une douzaine de thèmes sur lesquels nous pourrions présenter des commentaires.

Nous avons identifié une série de tendances qui ne figuraient pas sur cette liste de thèmes. Nous sommes parvenus à un accord très intéressant sur cette liste. Et cet exercice, à mon avis, et je suppose que le GAC fera la même chose, je pense que cet exercice sera fait par la communauté en général ainsi que plusieurs groupes de parties prenantes et d'unités constitutives de la GNSO.

Ils ont été invités à participer, nous l'avons fait de manière très active, et nous avons consacré une heure et demie à la révision de cette liste dans des petits groupes. Nous avons vu un peu si

nous étions d'accord ou pas sur certaines tendances, et nous en avons rajouté d'autres. J'ai trouvé que l'exercice était intéressant.

Je dois avouer qu'au début je ne savais pas trop ce qu'il fallait penser. Mais ensuite, cela a été vraiment très utile pour moi.

Deuxièmement, bon vous m'excusez, je vous demande de m'excuser parce que je mentionne les thèmes dans un ordre différent de celui qui a été présenté. Nous avons ensuite tenu une table ronde pour voir des questions qui pourraient affecter d'autres comités consultatifs et d'autres organisations de soutien.

Et Manal et moi-même nous avons pu parler de deux de nos PDP qui sont sur le point d'être finis. Et nous avons pu aussi discuter de la difficulté de parvenir à un consensus sur le PDP concernant les mécanismes correctifs de droits. Cela peut avoir un effet sur vous. Donc je voudrais vous donner un peu plus de temps pour que vous considériez cela et pour que vous voyiez Manal comment vous pouvez vous servir de ces occasions qui vous sont présentées pendant la semaine et dans l'avenir.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup. Cet exercice a été vraiment très utile ? Il a été fait par différents départements et sections de l'organisation de

l'ICANN ainsi que le conseil d'administration, et maintenant, les présidents des organisations de soutien et des comités consultatifs. Et ce sera aussi à la communauté de le faire.

Nous allons donc consacrer 90 minutes à cette activité mardi. C'est notre dernière séance de programme du GAC pour ce jour-là, je veux inviter tout le monde à participer de manière active.

Les présidents des organisations de soutien et des comités consultatifs travaillent ensemble, et c'est quelque chose qu'il faut souligner, c'est très utile, c'est un très bon canal de communication entre la communauté et le conseil d'administration. Et j'espère bien que ces délibérations auront lieu.

HEATHER FORREST :

Merci Manal, excusez-moi, je ne veux pas transmettre une impression erronée dans mes commentaires, c'est un plaisir pour moi de voir ici mes collègues Rafik, Dona et moi-même et Julf. Nous avons travaillé ensemble, en équipe, et nous avons inclus Julf pour qu'il soit prêt à être un canal de communication efficace entre vous et nous.

C'est vraiment merveilleux d'avoir un point de contact entre nous, mais je ne veux pas exclure les vice-présidents ou Julf, ni

le reste des leaders du GAC. Nous devons travailler de manière stratégique pour inclure les autres.

Et il faut que ceci soit toujours présent à notre esprit. Je ne peux pas parler au nom de la GNSO tout entière ou de tout le conseil. Nous avons une équipe de direction pour une raison spécifique.

MANAL ISMAIL:

Oui, bien sûr. Nous avons cette même représentation, nous avons 5 vice-présidents, nous travaillons en équipe d'autorité. Donc je ne peux parler au nom du GAC sans avoir consulté le GAC. Ceci est clair.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Heather s'il vous plait.

HEATHER FORREST :

Merci Manal. Je crois que l'un des points sur quoi nous pouvons vous informer n'a pas été un produit de la réunion des comités consultatifs lors de la médiation de soutien, mais cela fait partie de l'agenda de travail des présidents des SO et AC. Cela concerne la sécurité et la stabilité et la résilience et son équipe de révision que nous connaissons tous comme 2SSR2.

Je crois que lors de la soixantième réunion de l'ICANN à Abu Dhabi, le conseil d'administration devait analyser certaines questions qui avaient été soulevées par certains membres de

l'équipe de révision, résoudre ces problèmes et aller de l'avant. À ce moment-là on avait dit que l'on pourrait mettre en pause ce travail, et c'est à nous de reprendre ce travail de l'équipe de révision.

Nous avons travaillé là-dessus Manal et moi. Nous venons de commencer ce travail en tant que présidentes, mes prédécesseurs m'ont dit qu'ils se réunissaient une fois par mois et nous, on se réunit une fois par semaine.

Donc nous consacrons des grands efforts, beaucoup d'énergies et beaucoup de temps à ces discussions. C'est assez difficile parce que c'est toutes les organisations de soutien et tous les comités consultatifs qui doivent parvenir à un consensus qui soit exprimé dans les documents.

Nous travaillons maintenant sur une réponse d'un courriel que nous avons reçu dernièrement du conseil d'administration du comité de l'efficacité organisationnelle du conseil d'administration.

Il se peut qu'un facilitateur interne soit désigné pour les aider à résoudre certaines questions et pour tirer au clair la question de l'adhésion et travailler sur cela.

Donc nous travaillons sur ce point pour y parvenir aussi vite que possible.

Donc voilà donc l'état de la situation sur cette question en particulier.

MANAL ISMAIL:

Merci Heather. C'est vraiment un groupe très actif, j'ai rejoint ce groupe récemment, et je suis étonnée de l'énergie qui existe, l'énergie qui surgit de ce groupe. Ce groupe fait tout de son propre grès. C'est vraiment très étonnant.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? D'autres thèmes que vous voudriez aborder ? Des commentaires ?

Bien donc sur cela, Donna, Julf, Rafik Heather et tous les collègues de la GSNO qui sont ici présents dans la salle, nous vous remercions d'être venus nous voir, merci de cette réunion en présence. Nous espérons bien pouvoir participer sous peu à d'autres réunions pendant la période intersession.

Nous allons donc conclure nos discussions sur la réunion tenue avec la GNSO.

Je crois que nous aurons maintenant.... Nous avons fini une demi-heure à l'avance. Je ne sais pas si nous allons faire une longue pause.

Julia ? Je ne sais pas si je ne me trompe pas sur l'heure...

Je croyais avoir clôturé la séance... Bon, nous allons clôturer cette séance. Voilà.

Nous avons fini les délibérations avec la GNSO et nous allons clôturer officiellement cette séance et entamer officiellement pour la transcription. Donc cette séance est close.

Pour tous nos collègues du GAC, nous allons reprendre les activités à 17 h, parce que nous devons respecter l'ordre du jour et les horaires qui sont à l'ordre du jour. Alors je vous invite à revenir dans la salle à 17 h. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]